

Expériences en entreprise (Apprentissage, Formation Initiale, Formation Continue)

ECTS : 6

Description du contenu de l'enseignement :

La formation se déroule en alternance, au rythme de 1 jour à l'université, 4 jours en entreprise d'octobre à juin, avec un temps plein à l'université en septembre et un temps plein en entreprise en juillet-aout.

Les étudiants rédigent deux livrets d'apprentissage pour valider leur expérience professionnelle. Ces deux livrets doivent être remis le 1er février et le 1er juillet.

Un tuteur universitaire (enseignant) est attribué à chaque apprenti. Dans le cadre du suivi de l'apprenti, deux visites en entreprise sont organisées dans l'année (décembre-janvier et mai-juin). Ces visites réunissent l'apprenti, le tuteur universitaire et le maître d'apprentissage et permettent de faire le point, préalablement au rendu de chacun des deux livrets.

Compétence à acquérir :

Application en entreprise des connaissances théoriques abordées dans les cours

Mode de contrôle des connaissances :

Notation des deux livrets d'apprentissage par le tuteur universitaire (50%) et évaluation de l'apprenti par le maître d'apprentissage en entreprise (50%).

Document susceptible de mise à jour - 19/02/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16